



NOTE DE PRESENTATION

BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Partie 1 : Budget Principal

I - Cadre général du budget

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a modifié l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la publicité des budgets et comptes. Ainsi, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être adossée aux documents budgétaires et être mis en ligne sur le site de la Commune.

La présente note répond donc à cette obligation.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2016.

II – Détail des sections

1- Section de fonctionnement

A la clôture de l'exercice 2016, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat de fonctionnement se décomposant comme suit :

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 :	35 845.69 €
Total des dépenses 2016 :	883 783.99 €
Total des recettes 2016 :	1 114 267.10 €

Soit un excédent de fonctionnement de 266 328.80 €

1.1 Recettes de fonctionnement

L'évolution du montant des recettes de fonctionnement pour 2016, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2015	CA2016	Variation en €
013- Atténuations de charges	13 879.87 €	16 770.50 €	2 890.63 €
70- Produits des services	89 535.35 €	75 046.58 €	- 14 488.77 €
73- Impôts et taxes	583 145.93 €	592 533.58 €	9 387.65 €
74- Dotations et participations	344 057.92 €	321 215.48 €	- 22 842.44 €
75- Autres produits de gestion courante	109 924.72 €	97 444.10 €	- 12 480.62 €
76 – Produits financiers	35.31 €	33.62 €	- 1.69 €
77- Produits exceptionnels	56 943.08 €	2 170.98 €	- 54 772.10 €
042- Opérations d'ordre	0 €	9 052.26 €	9052.26 €
TOTAL	1 197 522.18 €	1 114 267.10 €	- 83 255.08 €

La diminution des recettes :

- Au chapitre 70 est liée à une diminution des recettes de la garderie et de la cantine, ainsi qu'une diminution du temps alloué à l'entretien des bâtiments de la Com Com,
- au chapitre 74 est liée en partie à la diminution de la DGF,
- au chapitre 75 s'explique la régularisation sur l'exercice 2016 du loyer du 2^{ème} semestre 2015 de la gendarmerie,
- au chapitre 77 entre 2015 et 2016 s'explique par la vente d'un bâtiment communal.

L'augmentation des recettes :

- au chapitre 013 est liée au remboursement des salaires des agents qui sont placés en congés de maladie ordinaire ou maladie de longue durée,
- au chapitre 73 provient du fonds de péréquation et des taxes additionnelles,
- au chapitre 042 est liée à la sortie de l'actif d'un véhicule et à la prise en compte des travaux en régie.

1.2- – Dépenses de fonctionnement

L'évolution du montant des dépenses de fonctionnement pour 2016, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA2015	CA2016	Variation en €
011 – Charges à caractère général	285 346.61 €	272218.47 €	-13 128.14 €
012 – Charges de personnel	487 241.81 €	499 953.19 €	12 711.38 €
65 – Autres charges de gestion courante	82 870.36 €	83 093.78 €	223.42 €
66 – Charges financières	22 914.95 €	18 874.40 €	-4 040.55 €
67 – Charges exceptionnelles		1 773.15 €	1773.15 €
042 – Opération d'ordre	58 731 €	7 871 €	- 50 860 €
TOTAL	937104.73 €	883783.99 €	- 53 320.74 €

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 53 320.74 € entre 2015 et 2016.

La diminution des dépenses au :

- Chapitre 011 provient des postes liés à l'entretien des bâtiments, des consommables nécessaires au service technique et des dépenses liées aux manifestations,

- Chapitre 66 provient de la diminution de l'encours de la dette,
- Chapitre 042 s'explique par la vente en 2015 d'un bâtiment communal.

L'augmentation des dépenses au chapitre 12 provient de l'embauche de remplaçants pour faire face aux arrêts maladie et de l'augmentation des salaires au 1^{er} juillet 2016.

2- Section d'investissement :

La section d'investissement présente un résultat global excédentaire de 566 613.19 € et comprend des restes à réaliser en dépenses à hauteur de 49 059.20 € et en recettes pour 8 404.10 €.

2.1 Recettes d'investissement

L'évolution du montant des recettes d'investissement pour 2016, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016
13 – Subventions d'investissement	30 547.92 €
10- Dotations, fonds de concours et divers	347 791.23 €
165 – Dépôts et cautionnement	490 €
27 – Autres immobilisations financières	72 000 €
040 – Opérations d'ordre	7 871 €
041 – Opérations patrimoniales	9 557.76 €
001 – Solde positif reporté	485 887.08 €
TOTAL	954 144.99

Les principales recettes de l'année 2016 étaient :

- Le FCTVA sur les dépenses de 2015 pour 40 650.09 €
- Le montant de la Taxe d'Aménagement pour 7 141.14 €
- L'excédent de fonctionnement pour 300 000 €
- Les subventions liées aux opérations d'investissement :
 - Subvention de la DRAC pour la valorisation du site de la Villa d'Antone pour 10 645.71 €
 - Solde de la subvention du Département pour les travaux de réfection des trottoirs de la rue du Collège pour 6 000 €
 - Subvention de la CNRACL pour l'élaboration du document unique pour 2 000 €
 - Subvention de la DRAC pour la réfection de la noue de l'église pour un montant de 4 035.68 €
 - Subvention du Département pour les travaux d'éclairage public rue de Chantemiaule, au Pont Vieux et à Chabanas pour 7 866.53 €.
- Le paiement d'acompte pour la régularisation de la vente de terrain à Chabanas (72 000 €)

2.2 – Les dépenses d'investissement

L'évolution du montant des dépenses d'investissement pour 2016, se répartit de la façon suivante :

Chapitre	CA 2016
20 – Immobilisations incorporelles	1 620 €
21 – Immobilisations corporelles	138 831.67 €
23 – Immobilisations en cours	103 240.60 €
16 – Emprunts	125 229.48 €
040- Opération d'ordre	9 052.26 €
041- Opérations patrimoniales	9 557.76 €
TOTAL	387 531 .77

Les principales réalisations de l'année 2016 étaient :

- L'acquisition d'un local pour le service technique (73 008.41 €)
- La réfection des trottoirs de la rue du Collège (65 821.20 €)
- La valorisation du site gallo romain de la Villa d'Antone (37 419.40 €)
- L'acquisition d'un véhicule électrique (15 919.78 €)
- La mise en place d'un éclairage public à Chabanas (18 041.45 €)
- La mise en place d'un éclairage public au Pont Vieux (3 042.82 €)
- La mise en place d'un éclairage public rue de Chantemiaule (2 515.33 €)
- Le remplacement des luminaires à Chabanas et au Theillou (4 310.72 €)
- La mise en sécurité électrique des logements de la gendarmerie (5 174.40 €)
- L'acquisition de vestiaires pour le service technique (1 188.84 €)
- L'acquisition d'une cuve GNR (2 168.82 €)
- L'acquisition de mobilier urbain (2 040 €)

III – Epargne brute et épargne nette

La capacité d'autofinancement (CAF) est un enjeu majeur pour permettre à notre commune de réaliser des investissements conséquents et maintenir l'attractivité de notre village.

La CAF brute s'est établie en 2016 à 124 384 € contre 141 823 € en 2015 soit une diminution de 12.29 %.

La CAF nette se situe à 232 303 € en 2016 contre 262 237 € en 2015 soit une diminution de 11.41 %.

IV – Endettement de la commune

Depuis 2010, la commune n'a contracté aucun emprunt. La dette et les charges financières diminuent donc de façon conséquente.

V – Les taux d'imposition

Les taux d'imposition n'ont pas subi d'augmentation en 2016.

Taxes	Taux commune	Taux strate départementale
TH	9.73	12.98
TFB	18.24	17.12
TFNB	45.58	43.33

VI – Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la commune se répartissent comme suit :

- Agents titulaires :
 - Catégorie B : 2 agents
 - Catégorie C : 13 agents
- Agents non titulaires :
 - Emploi avenir : 1 personne

L'augmentation des charges de personnel est due d'une part, à la première augmentation de 0,6% à partir du 1^{er} juillet 2016 et d'autre part, à la mise en place des mesures PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) qui a augmenté les charges patronales.

Partie 2 : Budget annexe / Assainissement

1- Section de fonctionnement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : 0 €
Total des dépenses 2016 : 35 770.72 €
Total des recettes 2016 : 54 773.71 €
Soit un excédent de fonctionnement de 19 002.99 €

2- Section d'investissement

Les résultats reportés de l'exercice de l'année N-1 : + 21 525.91 €
Total des dépenses 2016 : 26 931.79 €
Total des recettes 2016 : 45 704.35 €
Soit un excédent d'investissement de 40 298.47 €

Des restes à réaliser sont à noter pour un montant de 25 266.80 € en dépenses.

Le Maire,
Stéphane PATIER

